

Inscription pour l'accueil familial de jour

(à compléter uniquement si vous avez coché « Association familles d'accueil de jour AFJ-MVM »)

Les accueillantes familiales de jour accueillent à leur domicile des enfants de 4 mois jusqu'à l'entrée de l'école obligatoire, qui peuvent bénéficier d'une poursuite de l'accueil jusqu'à 12 ans. Les enfants en âge scolaire qui n'ont pas été accueillis en âge préscolaire ne peuvent pas bénéficier des prestations de l'AFJ-MVM.

ACCUEIL A PARTIR :

Nom de l'enfant _____

Garçon Fille

Prénom de l'enfant _____

Né-e le _____

Remplir précisément avec des heures, l'horaire ci-dessous. Maximum 10 heures par jour !

Exemple : de 7h00 à 17h00

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	de							
Après-midi	à							

Deuxième enfant :

ACCUEIL A PARTIR :

Nom de l'enfant _____

Garçon Fille

Prénom de l'enfant _____

Né-e le _____

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	de							
Après-midi	à							

Allergie aux animaux oui non

Votre moyen de transport : Véhicule Transports publics

Madame		Monsieur	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
NPA/Localité		NPA/Localité	
Tél privé		Tél privé	
Natel		Natel	
Tél prof.		Tél prof.	
E-mail		E-mail	
NPA/Lieu de travail		NPA/Lieu de travail	

Commentaire :

.....

Date : Signature

